



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Carence de matériel et covid-19

Question écrite n° 28185

Texte de la question

M. Jean-Jacques Gaultier attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les modalités de distribution aux personnels de santé des hôpitaux, des EHPAD et de ville, des masques chirurgicaux et FFP2, ainsi que divers matériels de protection (surblouse, charlotte, etc.). En pleine épidémie de coronavirus, il existe une situation de grande tension, tant en établissement qu'en ville et des anomalies dans les circuits de distribution ; on peut ainsi trouver paradoxalement des masques sans infirmiers et plus grave des infirmiers sans masques ! Il souhaiterait donc connaître les intentions du Gouvernement pour assurer une meilleure efficacité dans la livraison et la répartition de ces matériels, indispensables dans la prévention et la lutte contre l'épidémie de coronavirus.

Texte de la réponse

Le 16 mars 2020, le ministre des solidarités et de la santé, a annoncé la mise en place d'une stratégie de gestion et d'utilisation des masques de protection sur le fondement des recommandations du HCSP. Cette stratégie a pour but d'approvisionner en priorité les professionnels de santé amenés à prendre en charge des patients Covid-19 en ville, à l'hôpital et dans les structures médico-sociales accueillant des personnes fragiles, ainsi que les services d'aide à domicile, pour garantir la continuité de l'accompagnement à domicile des personnes les plus fragiles. Les masques sont distribués par les pharmacies d'officine (pour les professionnels de santé de ville, par exemple) ou par les établissements support des Groupements hospitaliers de territoire selon des clés de répartition définies par les Agences régionales de santé (pour les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, par exemple). Les évaluations très régulières permettent de plus d'ajuster les dotations et de répondre aux besoins des régions les plus touchées.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Gaultier](#)

Circonscription : Vosges (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28185

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 avril 2020](#), page 2604

Réponse publiée au JO le : [11 août 2020](#), page 5471